



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9399^e séance

Jeudi 17 août 2023, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Wood (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. França Danese
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
Équateur	M. Pérez Loose
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Jaraud-Darnault
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Anyanah
Japon	M. Hamamoto
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Fernandes
Suisse	M ^{me} Chanda
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Phipps

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, et M. Danny Haiphong, journaliste.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Nakamitsu.

M^{me} Nakamitsu (*parle en anglais*) : Depuis la dernière séance d'information du Conseil de sécurité sur cette question (voir S/PV.9364), qui s'est tenue en juin, les forces armées ukrainiennes ont continué de recevoir une aide militaire, dans le cadre de l'invasion totale de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Les informations fournies par les gouvernements au sujet de leurs transferts de systèmes d'armes et de munitions sont accessibles auprès de sources en accès libre. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des drones de combat, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. Au cours des derniers mois, les transferts d'armes et de munitions aux forces de défense ukrainiennes se seraient intensifiés. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes, telles que des véhicules de combat aériens non pilotés et des munitions, aux forces armées russes pour qu'elles les utilisent en Ukraine.

À cet égard, je tiens à souligner que les informations faisant état du transfert et de l'emploi d'armes à sous-munitions sont très préoccupantes. Le porte-parole du Secrétaire général a demandé que ces types de munitions soient relégués au rang de l'histoire et ne soient pas employés. Un afflux d'armes et de munitions dans toute

situation de conflit armé peut contribuer à son aggravation et présente des risques importants de détournement et de prolifération, même après la fin du conflit. L'adoption de mesures visant à lutter contre le risque de détournement au profit d'utilisateurs finaux non autorisés et aux fins d'utilisations non autorisées est indispensable pour éviter une aggravation de l'instabilité et de l'insécurité en Ukraine, dans la région et au-delà. Ces mesures comprennent notamment l'amélioration des pratiques de marquage, l'évaluation complète des risques de détournement avant le transfert, les certificats d'utilisateur final, y compris les clauses de non-retransfert, des mesures juridiques et coercitives efficaces et des vérifications après expédition.

Parmi les conditions requises pour empêcher le détournement d'armes figurent la transparence de la chaîne d'approvisionnement, la coopération et l'échange d'informations entre les États importateurs, de transit et exportateurs, de même que des mesures concrètes telles que le marquage et le traçage, des pratiques comptables et d'enregistrement complètes et efficaces, la sécurisation physique des armes et des munitions, des mesures de contrôle douanier et aux frontières, ainsi que la surveillance et l'analyse des détournements. La transparence des transferts d'armes est une autre mesure de confiance qui peut contribuer à réduire les tensions, les ambiguïtés et les malentendus entre les États Membres. Le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies reste un outil essentiel à cet égard. Dans le but de prévenir le détournement d'armes classiques et de réglementer le commerce international des armes, les États ont également établi un certain nombre de traités et d'instruments de maîtrise des armements, dont le Traité sur le commerce des armes, le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions et le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que l'Instrument international de traçage qui lui est associé.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le travail du groupe de travail à composition non limitée chargé de définir un ensemble d'engagements politiques devant constituer un nouveau cadre mondial qui remédierait aux lacunes existantes dans la gestion portant sur toute la durée du cycle de vie des munitions, et je me félicite de l'adoption de son rapport final (voir A/78/111) contenant le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie, qui est un instrument indispensable pour traiter les risques liés à la sûreté et à la sécurité des munitions classiques afin d'éviter

les détournements et les explosions imprévues. J'invite les États à envisager d'adhérer aux traités et accords pertinents et à s'acquitter pleinement des obligations juridiques qui leur incombent en vertu des instruments de maîtrise des armes classiques auxquels ils sont parties, ainsi qu'à honorer leurs engagements politiques, afin de réduire au minimum le risque de détournement d'armes et de munitions.

Outre la gestion des risques liés à la sûreté et à la sécurité des armes à tous les stades de leur cycle de vie, y compris les transferts d'armes, toutes les parties à un conflit armé ont le devoir de protéger les civils en période de conflit armé et de veiller au respect du droit international applicable, y compris du droit international humanitaire. Les effets de l'intensification de la violence sur les civils demeurent une source de vive préoccupation. Du 24 février 2022 au 13 août dernier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 26 384 victimes civiles en Ukraine, dont 9 444 personnes tuées et 16 940 blessées. Les chiffres réels sont probablement bien plus élevés. C'est l'utilisation d'engins explosifs à large rayon d'impact, notamment les pilonnages impliquant de l'artillerie, des chars, des lance-roquettes multiples, des missiles de croisière et des missiles balistiques, ainsi que des frappes aériennes, qui fait le plus de victimes parmi les civils. Le Secrétaire général a clairement exhorté toutes les parties à s'abstenir d'employer des armes explosives dans les zones peuplées, car leur emploi comporte un risque élevé d'impact aveugle. Je saisis cette occasion pour évoquer la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, qui a été adoptée en novembre 2022. Il incombe aux États Membres de mettre en œuvre la Déclaration de manière large et concrète.

La poursuite et l'intensification des attaques contre les infrastructures critiques et les services essentiels, notamment les infrastructures énergétiques, les établissements de santé et d'enseignement, les ports, les routes et les ponts, sont très préoccupantes. Les mines et les restes explosifs de guerre ont entraîné une pollution généralisée des terres, les rendant inutilisables à des fins agricoles, et entravent également la circulation des personnes. J'encourage toutes les parties concernées à respecter les obligations qui leur incombent en vertu de la Convention sur certaines armes classiques et à ne pas transférer ni utiliser des mines interdites par son protocole II modifié. En vertu du droit international humanitaire, il est interdit aux parties à un conflit armé de prendre pour cible des civils et des biens de caractère civil, notamment des

infrastructures civiles, et il leur incombe de prendre toutes les précautions possibles dans la conduite des opérations militaires pour éviter, ou du moins pour réduire au minimum, les pertes accidentelles en vies humaines et les blessés au sein de la population civile, ainsi que les dommages aux biens de caractère civil. L'ONU condamne avec force les attaques contre les civils et les infrastructures civiles et demande qu'elles cessent immédiatement.

L'offensive militaire russe en Ukraine, lancée en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international, frappe le plus durement les plus vulnérables. Il est impératif de mettre fin à cette guerre sanglante. Je demande instamment à tous les États Membres de tout mettre en œuvre pour instaurer la paix. L'ONU est prête à appuyer tous les efforts sincères en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Haiphong.

M. Haiphong (*parle en anglais*) : Je suis ici aujourd'hui en tant que journaliste ayant consacré les 10 dernières années de sa vie à écrire sur les atteintes aux droits humains et les crimes de guerre commis depuis longtemps par mon pays natal, les États-Unis, et à les dénoncer. Je ne considère pas cela comme un passe-temps, ni même comme une profession, mais plutôt comme un devoir envers l'humanité tout entière et envers celles et ceux qui veulent un avenir meilleur et plus pacifique. Je suis également ici en tant que citoyen des États-Unis qui a vu des dizaines de milliards de dollars d'impôts américains servir à financer et à armer une guerre par adversaires interposés contre la Russie, alors que les citoyens américains ordinaires sont confrontés à des niveaux croissants de pauvreté, de sans-abrisme, de suicide et d'insécurité économique. Comme l'a déclaré Martin Luther King Jr. en 1958, la vraie paix n'est pas simplement l'absence de tension, mais la présence de la justice.

Le 2 juin dernier, le Secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken, a prononcé un discours à Helsinki, lors duquel il a déclaré que l'appui militaire à l'Ukraine devait avoir la priorité sur la diplomatie. L'argument avancé est qu'une livraison régulière d'armes à l'Ukraine renversera le cours des choses sur le champ de bataille et forcera la Russie à s'asseoir à la table de négociation. M. Blinken est censé être le principal diplomate des États-Unis, et non un champion de l'escalade des conflits. Cependant, le

sentiment qu'il a exprimé est une caractéristique fondamentale des justifications données par l'Occident pour continuer de fournir des armes à l'Ukraine. Les faits mettent toutefois à mal les affirmations de M. Blinken.

Premièrement, les armes des États-Unis et de l'Occident sont un véritable anathème pour le règlement des conflits. Les États-Unis sont le plus grand exportateur d'armes au monde, représentant environ 40 % de l'ensemble des ventes d'armes dans le monde. Ces armes ont joué un rôle déterminant dans certaines des guerres les plus sanglantes des deux dernières générations, notamment les invasions de l'Iraq, de l'Afghanistan, de la Libye et de la Syrie dirigées par les États-Unis. Les armes américaines jouent un rôle majeur dans l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne, ainsi que dans l'encerclement militaire de la Russie et de la Chine, qui a marqué le début d'une nouvelle guerre froide, avec tous les risques que cela comporte.

Deuxièmement, il n'a jamais fallu forcer la Russie à s'asseoir à la table de négociation. Les membres du Conseil de sécurité se souviendront peut-être qu'en décembre 2021, la Russie a présenté aux États-Unis et à l'OTAN des projets de garanties de sécurité qui devaient servir de base au dialogue et à la négociation. Ils ont été tout bonnement rejetés. Fin janvier 2022, les États-Unis ont annoncé l'envoi à l'Ukraine de plus de 90 tonnes de ce qui a été considéré comme une « aide létale », ce qui a constitué un signal évident d'escalade. En avril 2022, le Secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken, et le Secrétaire d'État à la défense des États-Unis, Lloyd Austin, se sont rendus en Ukraine quelques semaines seulement après l'échec d'un accord de paix et ont admis que les États-Unis étaient pleinement déterminés à remporter la bataille en cours en Ukraine. Ce qu'ils voulaient dire par là, c'est que les États-Unis étaient pleinement déterminés à rassembler leur arsenal militaire et celui de leurs partenaires de l'OTAN dans le cadre d'une guerre par adversaires interposés contre la Russie, jusqu'au dernier Ukrainien.

L'absence de diplomatie en période de conflit ne peut conduire qu'à l'escalade. Le fait que l'Occident a balayé d'un revers de la main la sécurité de la Russie, et d'ailleurs, celle du monde entier, suffit à prouver que la fourniture ininterrompue d'armes à l'Ukraine met la paix en péril. Les armes envoyées à l'Ukraine ne représentent donc pas une sorte d'« arsenal de la démocratie », comme le prétendent certains responsables de la politique étrangère des États-Unis. Les pays de l'OTAN ont déjà fourni pour 40 milliards de dollars d'armes à l'Ukraine

depuis le début du conflit, et nous avons vu ces armes devenir plus lourdes, plus meurtrières et plus provocatrices, faisant obstacle à toute possibilité de règlement négocié du conflit. Nombre de ces armes ont atterri sur le marché noir et entre les mains de cartels de la drogue, d'organisations criminelles et même d'éléments néonazis et fascistes, dont beaucoup constituent aujourd'hui une partie des forces armées ukrainiennes.

En outre, l'OTAN a en substance armé une armée ukrainienne après l'autre, au détriment de son propre arsenal. Le *New York Times* a tiré la sonnette d'alarme il y a huit mois, mettant en garde contre le fait que l'Ukraine était le théâtre d'une guerre d'artillerie et de chars d'assaut, une guerre que l'Occident n'était pas préparé à mener sur le long terme. Si tel est le cas, les esprits rationnels pouvaient penser que l'Occident allait cesser de fournir des armes meurtrières. Mais c'est le contraire qui s'est produit. Le mois dernier, les États-Unis ont approuvé l'envoi d'armes à sous-munitions à l'Ukraine, ces mêmes munitions qui continuent d'exploser et de tuer des civils en République démocratique populaire lao, des décennies après l'invasion de ce pays par les États-Unis, et qui sont depuis longtemps condamnées par une centaine de pays dans le monde.

Je suis un journaliste et un analyste géopolitique, pas un expert militaire. Mais ces experts ont, au cours des derniers mois, reconnu les limites de la puissance de feu occidentale. Camille Grand, ancien Secrétaire général adjoint pour l'investissement de défense à l'OTAN, a déclaré qu'« un jour en Ukraine équivaut à un mois ou plus en Afghanistan ». Il faisait référence au fait que l'Ukraine consomme en une seule journée près de la moitié de l'artillerie produite chaque mois aux États-Unis. L'ancien Commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, James Stavridis, a reconnu en mai dernier que les analystes avaient raison de penser que l'Ukraine consomme chaque mois l'équivalent d'une année de production d'artillerie américaine. Le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le Président des États-Unis, Joe Biden, ont tous deux reconnu ces pénuries d'armes, ce dernier admettant, lors de l'annonce de l'envoi d'armes à sous-munitions à l'Ukraine : « Cette guerre est une guerre de munitions. Ils sont à court de munitions et nous n'en avons plus beaucoup ». Je ne parle même pas ici des questions de personnel, de formation et d'autres difficultés logistiques.

Tous ces problèmes ont atteint leur paroxysme au cours des derniers mois, durant lesquels la contre-offensive lancée par l'Ukraine au printemps a fait l'objet de nombreuses discussions. Pendant des mois, des

responsables politiques et militaires occidentaux ont régulièrement évoqué, dans des émissions diffusées dans les médias, une offensive victorieuse imminente qui permettrait de reprendre à la Russie de vastes pans de territoire. Pourtant, dans le même temps, l'Ukraine, en particulier son chef d'État, Volodymyr Zelenskyy, a exigé à plusieurs reprises que l'Occident augmente ses livraisons d'armes lourdes, y compris pour la puissance aérienne. M. Zelenskyy n'a cessé de reprocher à l'Occident l'insuffisance de ses livraisons d'armes dans le contexte des mois de retard observés dans la contre-offensive contre la Russie. Cette contre-offensive en est maintenant à son troisième mois et les résultats sont catastrophiques. Près de 30 % des armes fournies par l'OTAN à l'Ukraine ont été détruites. Le nombre de morts sur le champ de bataille est faramineux : on estime à 43 000 le nombre de membres des forces ukrainiennes qui ont été tués et, selon certaines informations, le nombre de corps aurait presque doublé dans les morgues locales en Ukraine depuis le lancement de la contre-offensive. Et tout cela pour quoi ? L'optimisme des responsables et diplomates occidentaux s'est émué, beaucoup reconnaissant aujourd'hui que l'Ukraine n'a même pas pénétré la première ligne de défense de la Russie.

La question qui se pose alors est la suivante : *cui bono* ? À qui ou à quoi profite le déversement d'armes occidentales en Ukraine ? Ce n'est certainement pas à l'Ukraine, à en juger par les résultats de la contre-offensive et le conflit dans son ensemble, et certainement pas non plus à la paix et à la stabilité mondiales. Malgré tous les avantages qui découlent de l'émergence d'un monde multipolaire, la militarisation incessante de l'Ukraine, que l'Occident encourage, contribue à alimenter un ralentissement économique mondial et le risque d'un conflit entre grandes puissances, lequel pourrait très bien revêtir un caractère nucléaire. Ainsi, pour répondre simplement à cette question, ce sont l'industrie de l'armement et les entreprises de ce secteur qui ont largement profité du conflit. Depuis le début de ce dernier, les actionnaires des plus grandes entreprises militaires ont été grassement rémunérés à mesure que les bénéfices grimpaient en flèche. Les 25 premiers sous-traitants militaires occidentaux ont vu leurs revenus augmenter de 11 % au cours de l'année écoulée, pour atteindre 212 milliards de dollars. Les ventes d'armes devraient s'élever à un total de 450 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, soit une augmentation de 47 milliards de dollars, grâce au conflit ukrainien. Cette aubaine enrichit par conséquent l'infime minorité des personnes les plus riches, tandis que le reste du monde doit régler la myriade de problèmes laissés dans le sillage du conflit.

L'une des principales responsabilités du Conseil de sécurité, telle qu'elle est énoncée dans la Charte des Nations Unies, est le maintien de la paix et de la stabilité internationales. Non seulement les armes vendues par l'Occident à l'Ukraine constituent une violation de la Charte des Nations Unies, mais elles révèlent également les réalités géopolitiques qui sous-tendent le conflit. En effet, il serait simpliste d'affirmer que ce sont les bénéfices des ventes d'armes occidentales qui, à eux seuls, portent atteinte à la cause de la paix. Les États-Unis, où je vis, ont un lourd passé de conflits militaires unilatéraux à l'échelle mondiale, en violation de la Charte, avec plus de 800 bases militaires à l'étranger, 11 structures de commandement et un budget militaire public de près de 1 000 milliards de dollars. Les responsables de la politique étrangère des États-Unis s'opposent aujourd'hui ouvertement sur la question de savoir si le fait d'armer l'Ukraine le plus possible est une bonne idée ou si d'autres questions militaires méritent plus d'attention. Selon une note de service des plus hauts responsables de l'armée de l'air, ayant fait l'objet d'une fuite, les États-Unis doivent se préparer à entrer en guerre avec la Chine d'ici à 2025.

L'Ukraine se trouve donc au cœur d'une tempête bien plus importante, créée par une politique de concurrence entre grandes puissances ou ce qu'il est préférable d'appeler un affrontement entre grandes puissances sous la houlette des États-Unis. La paix et la stabilité ne seront pas envisageables tant que l'Occident poursuivra une politique étrangère d'interventionnisme unilatéral en Ukraine afin d'atteindre son objectif géopolitique plus large d'unipolarité. Cette politique est tout à fait contraire aux principes énoncés dans la Charte, et la poursuite des livraisons d'armes à l'Ukraine constitue une violation du paragraphe 3 de l'Article 2 de la Charte, qui exige des États Membres qu'ils règlent leurs différends par des moyens pacifiques. Ces armes ne font que prolonger le conflit, entraînant des conséquences dévastatrices. Les États-Unis et leurs partenaires occidentaux, ainsi que tous ceux qui les suivent, doivent apprendre à agir dans le cadre du droit international, comme tous les autres États Membres. Faute de quoi, le monde continuera d'être confronté à la menace de l'instabilité et de la guerre, quels que soient les efforts déployés par le Conseil de sécurité et les autres organes de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haiphong de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui, et en particulier M. Haiphong, qui nous a livré un témoignage courageux en tant que représentant de la société civile. Sa position est partagée par de nombreux Européens et Américains dont les voix sont toutefois absentes des médias occidentaux.

Nous assistons depuis trois mois à l'agonie du régime de Kiev dans le contexte de la prétendue contre-offensive stratégique de l'Ukraine, qui, selon les propagandistes occidentaux, était censée déboucher sur une victoire militaire. L'ensemble de la machine de guerre de l'OTAN a été mise à contribution, en utilisant des milliards de dollars provenant des poches des contribuables occidentaux. Mais en fin de compte, comme le dit le proverbe, la montagne a accouché d'une souris. Même l'Occident a été forcé d'admettre que le seul résultat de la contre-offensive ukrainienne était la mort de dizaines de milliers de soldats ukrainiens et la destruction de centaines d'unités d'équipements occidentaux coûteux. Comme le monde entier a pu le constater, ces équipements sont loin d'être exceptionnels ou invulnérables face aux armes russes et, dans bien des cas, ils sont même moins performants que les équipements soviétiques produits il y a 50 ans. La formation militaire des soldats et la planification opérationnelle des forces armées ukrainiennes sont tout aussi déplorables, comme en témoignent les soldats ukrainiens capturés qui ont été formés selon les normes occidentales.

L'effondrement complet du système de commandement militaire ukrainien, ainsi que la corruption et la désorganisation généralisées, rebutent désormais même les mercenaires occidentaux, qui commencent à se rendre compte qu'on leur a assigné un rôle non pas de vaillants combattants pour la liberté de l'Ukraine, mais de simple chair à canon. Dans ce contexte, la principale direction du renseignement du Ministère ukrainien de la défense a commencé à recruter dans le monde entier – y compris, comme nous l'avons appris, en Amérique latine – des éléments asociaux qui sont prêts à se battre pour une somme d'argent bien moindre. En raison de la corruption totale de l'armée ukrainienne, les armes occidentales prolifèrent de manière incontrôlée dans le monde entier et se retrouvent sur le marché noir dans des zones de conflit, dans les Balkans, en Afrique et en Amérique latine, ce qui compromet directement la sécurité régionale. Ce sont les fournisseurs occidentaux de l'Ukraine qui sont entièrement responsables de cette situation et qui font fi de toutes les obligations qui leur incombent en matière de suivi des utilisateurs finaux de leurs armes.

Cela n'a pas arrêté la classe politique occidentale. La semaine dernière, le Président des États-Unis, Joe Biden, a demandé au Congrès de débloquer 24 milliards de dollars supplémentaires pour l'Ukraine, en plus des 113 milliards de dollars déjà dépensés au titre de l'aide publique. Cela représente environ 900 dollars par famille. Comme le montrent les sondages dans les médias des États-Unis eux-mêmes, les Américains se demandent à juste titre pourquoi des sommes aussi colossales ne sont pas consacrées au règlement des problèmes socioéconomiques aigus auxquels les États-Unis sont eux-mêmes confrontés. Pourquoi le peuple des États-Unis devrait-il payer de sa poche les projets militaires du Parti démocrate ? En Allemagne et en France, l'opinion publique est également opposée à la fourniture de missiles de croisière Taurus KEPD-350 et SCALP aux nationalistes ukrainiens. Or, les autorités occidentales, en dépit de leurs revendications démocratiques, restent totalement sourdes aux appels de leurs propres citoyens. Elles exigent du régime de Kiev qu'il poursuive son « offensive » suicidaire afin de justifier, par quelques résultats au moins, de nouvelles livraisons d'armes et de matériel.

Qui est le principal bénéficiaire de cette politique ? Ce ne sont certainement pas les Américains et les Européens ordinaires. En vidant les arsenaux militaires de leurs États satellites et en leur promettant en contrepartie des livraisons d'équipements de fabrication occidentale au rabais, les autorités des États-Unis libèrent le marché pour les produits du complexe militaro-industriel américain afin de les vendre à leurs partenaires, selon un schéma bien établi qui remonte à l'époque de l'après-deuxième Guerre mondiale. Une fois de plus, l'Europe paie ces nouvelles armes non seulement en argent, mais aussi en souveraineté.

La politique de défense indépendante que l'Union européenne construit si assidûment depuis des années est désormais complètement soumise aux intérêts de Washington, tout comme au temps de la guerre froide. Quant aux Ukrainiens ordinaires, ni Kiev ni les capitales occidentales ne se soucient de leur sort. Avec un cynisme glaçant, le Président polonais Duda a fait remarquer l'autre jour que « maintenant, l'impérialisme russe peut être arrêté à peu de frais, parce que des soldats américains ne meurent pas ». En d'autres termes, pour Londres, Varsovie, Paris et Berlin, la vie des soldats ukrainiens, qui sont utilisés dans des « attaques par vagues humaines », vaut moins non seulement que celle des Américains mais aussi que le coûteux matériel militaire de l'OTAN. C'est le comble de l'indécence.

Il ne fait aucun doute que dans sa guerre par procuration avec la Russie jusqu'au dernier Ukrainien, l'Occident transforme délibérément l'Ukraine en un site d'essai inhabitable, pollué par des éléments radioactifs et des engins non explosés inhumains. La décision de Londres et de Washington de livrer des obus à l'uranium appauvri et des armes à sous-munitions a choqué non seulement la communauté internationale, mais aussi leurs alliés de l'OTAN. Les médias polonais claironnent déjà que l'intensité du rayonnement a augmenté dans les régions occidentales de l'Ukraine et les provinces orientales de la Pologne après la destruction, en mai, de munitions à l'uranium enrichi dans un site de stockage à Khmelnytskyi. Cependant, les Britanniques et les Américains ne se soucient pas de l'Europe continentale, tout comme ils ne se sont pas souciés des conséquences des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie avec des obus à l'uranium appauvri. Les armes à sous-munitions, si elles sont utilisées en violation du droit international humanitaire dans des zones civiles, ce que fait le régime de Kiev, constituent une menace grave à long terme pour les civils. C'est pourquoi le Laos et le Cambodge ont appelé les Ukrainiens à ne pas utiliser ces armes, ces deux pays ayant fait l'expérience directe des conséquences désastreuses de leur utilisation dans le contexte de l'agression des États-Unis. Washington lui-même donne des leçons de morale depuis des décennies, qualifiant de criminels de guerre tous ceux qui utilisent ce type de munitions. Il s'avère que, selon cette logique, Zelenskyy et ses acolytes sont des criminels de guerre et que les États-Unis sont leur complice direct et partagent l'entière responsabilité des crimes déjà commis et de ceux qui le seront à l'avenir.

Les États-Unis nous ont assuré que les armes à sous-munitions qu'ils fournissent à l'Ukraine ne seraient pas utilisées en violation du droit international humanitaire. C'est un mensonge flagrant. Le régime de Kiev mène quotidiennement des frappes avec des armes à sous-munitions contre des zones dans le nord de Donetsk, où il n'y a pas de cibles militaires. Leur seul objectif est de terroriser la population civile, ce qui est également expressément interdit par le droit international humanitaire, mais s'inscrit parfaitement dans la tactique du régime de Kiev, qui s'est depuis longtemps tourné vers des méthodes ouvertement terroristes. En outre, les armes à sous-munitions n'offrent aucun avantage militaire sur le champ de bataille, et Washington le sait très bien. Contrairement à celle des États-Unis, la position de la Russie sur l'utilisation des armes à sous-munitions est cohérente et conforme aux normes et aux exigences du droit international humanitaire.

Ici même, au Conseil, nos anciens partenaires américains ont poussé des cris d'orfraie, niant avoir mis au point des armes biologiques dans des laboratoires situés sur le territoire ukrainien et bloquant l'enquête ouverte à l'initiative de la Russie à ce sujet dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques. Que diront-ils maintenant que Robert Kennedy Jr, candidat démocrate à la présidence, a confirmé ces faits ? Il ne fait aucun doute qu'à l'avenir, le peuple ukrainien voudra résolument en savoir plus sur la manière dont les États-Unis l'ont effectivement utilisé comme cobaye pour mener à bien leurs propres expériences militaro-biologiques.

Toutes les personnes responsables de ces crimes et des nombreux autres crimes commis contre des civils par le régime de Kiev avec l'appui de ses soutiens occidentaux depuis 2014 seront identifiées et recevront le châtiement qu'elles méritent. Ce processus est déjà bien engagé. Je vais juste donner quelques exemples récents. Anatoliy Kilyushyk, commandant d'une branche du bataillon néonazi Azov, a récemment été condamné à 25 ans de prison. Les soldats d'Azov, Pavel Artemenko et Anton Rokanyuk, qui ont bombardé des bâtiments résidentiels alors que leurs forces se retiraient de la République populaire de Donetsk au printemps dernier, ont été condamnés à 24 ans de prison. Vitaliy Minenko, qui a avoué avoir tué un civil à Marioupol, a été condamné à 21 ans de prison, tandis que le militaire ukrainien Vasiliy Shitrya, qui a tué quatre civils à Marioupol, a été condamné à la prison à vie. Les soldats de la Marine ukrainienne Vladimir Pafitsevich et Yevgeny Vakhnenko ont également été reconnus coupables et condamnés à 22 ans de prison pour le meurtre d'un habitant de Marioupol.

Depuis notre dernière séance (voir S/PV.9390), le nombre de sites civils frappés par des missiles de la défense antiaérienne ukrainienne a augmenté. Nous nous souvenons tous que la cathédrale de la Transfiguration à Odessa a été touchée par de tels missiles et, l'autre jour, les tireurs de missiles ukrainiens ont également incendié un supermarché dans cette même ville. Les réseaux sociaux ukrainiens appellent déjà ouvertement les citoyens à se méfier de leurs systèmes antiaériens nationaux qui sont déployés dans les zones résidentielles, en violation du droit international humanitaire. Les Ukrainiens comprennent très bien que les frappes russes de haute précision sur des installations liées aux capacités militaires ukrainiennes ne représentent en soi aucune menace pour la population civile.

Pendant ce temps, l'armée russe a fait des progrès notables dans la région de Kharkov et se prépare à libérer

Koupiansk. Tout en occultant cette dynamique désavantageuse, le régime de Kiev a néanmoins annoncé l'évacuation forcée de 37 villes et villages, dont Koupiansk. Cela n'a rien de surprenant, étant donné qu'une part importante de la population locale éprouve de la sympathie pour la Russie et préférerait attendre l'arrivée des troupes russes. Dans le même temps, le régime de Zelenskyy n'hésite à enlever des enfants à leurs parents, qui les cachent dans des sous-sols pour échapper aux patrouilles ukrainiennes. Dans la seule ville de Koupiansk, plus de 500 enfants sont confrontés à cette menace. Nous appelons l'attention de l'ONU et de nos collègues du Conseil de sécurité sur ces nombreuses violations flagrantes du droit international humanitaire en Ukraine. Nous les répertorions et les consolidons afin de pouvoir retrouver les responsables par la suite.

La population ukrainienne commence de plus en plus à se rendre compte que le régime de Kiev l'entraîne sur une voie suicidaire pour servir les intérêts des pays occidentaux. Cette prise de conscience se renforce à tous les niveaux. Je vais en donner un exemple éloquent : selon les médias ukrainiens, quelque 60 % des diplomates ne sont pas rentrés des ambassades ukrainiennes à l'étranger depuis le début de l'année 2022. Si l'on en croit les journalistes ukrainiens, une vingtaine de membres du personnel de l'ambassade aux États-Unis étaient censés revenir l'année dernière, mais un seul l'a fait.

Les dirigeants ukrainiens ne peuvent que constater l'échec de leur politique russophobe agressive, mais Volodymyr Zelenskyy, qui a conduit son pays dans une impasse, en est réduit à faire le tour des sommets à l'étranger pour quémander de l'aide. Les livraisons d'armes occidentales ne contribuent pas à nous rapprocher de la paix, comme le prétendent les délégations occidentales ; tout ce qu'elles font, c'est maintenir le régime de Zelenskyy à flot, pour l'instant. Cependant et quels que soient leurs efforts, tôt ou tard, le peuple ukrainien, qui a payé un bien trop lourd tribut à la promotion des intérêts géopolitiques occidentaux, commencera à poser les bonnes questions et voudra demander des comptes aux véritables responsables de cette crise. Nombre d'entre eux, comme nous le savons tous, sont représentés au Conseil et répertoreront aujourd'hui encore leur rengaine peu convaincante selon laquelle il est nécessaire de continuer à fournir une assistance militaire à l'Ukraine en tant que « victime d'une agression ». Le nombre de ceux qui y croient encore ne cesse de diminuer, comme les montrent nos récents contacts internationaux. Nos partenaires internationaux sont de plus en plus nombreux à prendre conscience des véritables causes de la crise ukrainienne et savent que

la fourniture d'armes occidentales au régime de Kiev entrave la recherche de solutions et accroît les souffrances des Ukrainiens ordinaires. Cette tendance est le résultat direct, entre autres, des efforts que nous avons déployés pour appeler l'attention sur cette question au Conseil de sécurité. Nous poursuivrons donc ces efforts, n'en déplaise aux soutiens occidentaux du régime de Kiev.

M^{me} Chanda (Suisse) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, pour son exposé. J'ai pris note des remarques de M. Danny Haiphong.

Depuis la dernière séance sur l'Ukraine (voir S/PV.9390), la Russie a poursuivi sans relâche ses attaques contre son pays voisin. Nous avons exprimé nos inquiétudes quant à l'impact de l'agression militaire russe sur les civils en Ukraine à de nombreuses reprises. Et nous les réitérons aujourd'hui. Protégés par le droit international humanitaire, les civils ne doivent pas être pris pour cible. Nos appels ne sont pourtant pas entendus. Au contraire : selon la Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine, le nombre d'attaques indiscriminées touchant les civils et les infrastructures civiles ont atteint des « niveaux inimaginables ». Rien que depuis le début du mois, de nombreux rapports nous sont parvenus, faisant état de la destruction de maisons, de restaurants, de commerces et d'autres infrastructures civiles dans toutes les régions du pays. Les vagues d'attaques touchent des dizaines de civils, dont des enfants, et déchirent des familles entières. Et les frappes contre des installations portuaires ukrainiennes continuent d'accroître les risques pour la sécurité alimentaire mondiale.

De plus, les personnes venues en aide aux victimes ont été touchées, dont le personnel médical et les acteurs humanitaires. Parfois, la même cible est frappée à deux reprises en l'espace de quelques dizaines de minutes, mettant en danger les secouristes. Des lieux où séjournent les représentants des organisations humanitaires ont été pris pour cible. Les moyens mis en œuvre pour venir en aide aux victimes du conflit sont ainsi mis en péril. Nous rappelons que le droit international humanitaire protège les blessés et les missions médicales, ainsi que le personnel et les activités humanitaires.

La liste des atrocités subies par le peuple ukrainien ne cesse de s'allonger. La Suisse conteste les allégations selon lesquelles l'Ukraine et ses partenaires seraient responsables de l'aggravation de la situation actuelle.

Notre position reste inchangée : nous condamnons l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine,

qui constitue une violation grave du droit international. Comme tous les États, l'Ukraine a le droit de défendre son intégrité territoriale et d'assurer sa sécurité.

La Suisse appelle au strict respect du droit international humanitaire. Les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution doivent être respectés dans la conduite des hostilités. Il est primordial que les responsables de violations graves du droit international humanitaire répondent de leurs actes afin de rendre justice aux victimes et d'empêcher qu'ils ne se reproduisent à l'avenir. Nous reconnaissons le travail indispensable des acteurs humanitaires qui fournissent leur aide dans des circonstances extrêmement difficiles.

La Suisse salue les efforts diplomatiques qui sont déployés pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous sommes prêts à participer activement pour atteindre cet objectif. Pour qu'une solution diplomatique puisse être concrétisée, nous appelons la Russie, une fois de plus, à entamer une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer ses troupes du territoire ukrainien.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé important, et je salue la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Les Émirats arabes unis appellent de nouveau fermement les parties en Ukraine à s'employer plus activement à éviter les dangers du détournement d'armes et à empêcher que des armes ne tombent entre les mains de terroristes ou de groupes criminels lors du stockage, du transfert ou de la distribution de ces armes et de ces munitions. Dans ce contexte, nous avons encouragé l'ONU et les États Membres à définir des critères visant à prévenir, combattre et éliminer le trafic d'armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, ce qu'ils ont fait en adoptant le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et de l'Instrument international de traçage, qui comptent parmi les initiatives les plus importantes de l'ONU pour contrer et atténuer ces risques.

La responsabilité de prévenir le détournement d'armes en période de conflit incombe aux autorités nationales. Nous encourageons donc les autorités à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter des conséquences imprévues. À cet égard, nous soulignons également qu'il est important de respecter le droit

international, y compris le droit international humanitaire, car il s'applique de la même manière à tous les États Membres, quelle que soit la provenance des armes. Les Émirats arabes unis exhortent les parties au conflit en Ukraine à respecter pleinement le droit international, y compris le droit international humanitaire, et à faire tout leur possible pour garantir la protection des civils et des biens de caractère civil nécessaires à leur survie, ainsi qu'à respecter les principes fondamentaux de nécessité, de proportionnalité et de distinction.

Les Émirats arabes unis sont extrêmement préoccupés par les conséquences de la guerre sur les civils et par l'aggravation de la crise humanitaire en Ukraine. Plus d'un millier d'attaques ont été perpétrées contre des établissements de santé dans le pays, soit deux attaques par jour en moyenne. La semaine dernière, des éclats de roquettes ont touché un hôpital pour enfants à Kyïv. Les rapports font également état de trois enfants tués ou blessés chaque jour en conséquence de la guerre. En outre, près de 2 000 établissements d'enseignement ont été détruits en raison des combats.

La demande la plus importante que nous puissions formuler est donc d'assumer la responsabilité juridique et morale de la protection des civils, d'atténuer leur souffrance et de mettre fin à la guerre dans le respect du droit international, de la Charte des Nations Unies et des principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale. Les Émirats arabes unis se déclarent pleinement disposés à collaborer avec tous les partenaires à l'échelle mondiale pour définir un parcours sérieux menant à l'instauration d'une paix juste et durable en Ukraine.

M. Hamamoto (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu et l'autre intervenant de leurs exposés.

La séance d'aujourd'hui a été convoquée par la Russie pour discuter de l'augmentation des transferts d'armes de l'Occident vers l'Ukraine et des obstacles aux efforts visant à parvenir à un règlement pacifique. Le Japon se voit dans l'obligation de réaffirmer sa position. La guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine est à l'origine de cette guerre. En outre, la Russie a attaqué à plusieurs reprises les ports ukrainiens et pris le monde en otage. Nous soulignons le droit de l'Ukraine à la légitime défense face à l'agression russe. La fourniture d'armes à l'Ukraine est liée au fait que l'Ukraine a besoin de se protéger.

Le Japon défend invariablement cette position au Conseil de sécurité depuis le mois de janvier. Le soutien

de la communauté internationale en faveur de l'Ukraine n'a pas faibli depuis le début de l'agression russe.

Le Conseil de sécurité discute de l'agression de la Russie contre l'Ukraine en ce mois d'août, pas seulement en raison de l'évolution actuelle de la situation sur le terrain, mais aussi parce que la poursuite de l'agression est une question de paix et de sécurité internationales. Nous attendions la tenue de séances sur l'Ukraine au début de ce mois. En ce sens, il est difficile de voir une différence fondamentale entre cette séance et les autres séances prévues en août.

La justice doit être la pierre angulaire de tout effort diplomatique visant à mettre fin à cette guerre. Plutôt que de suggérer que le soutien à l'Ukraine mettra en péril les efforts diplomatiques, la Russie devrait retirer immédiatement l'ensemble de ses soldats et de son matériel militaire d'Ukraine. La Russie doit respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie M^{me} Nakamitsu pour sa présentation.

La Russie demande aujourd'hui la tenue d'une séance pour diffuser sa propagande. Mais cela ne trompe personne. Le 24 février 2022, c'est la Russie qui a délibérément porté atteinte, par sa guerre d'agression contre l'Ukraine, à notre sécurité collective, une guerre illégale, injustifiée et non provoquée. C'est elle seule qui a décidé, en toute illégalité, de recourir à la force et de violer l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. C'est elle qui s'est rendue coupable de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité.

Elle a la possibilité de mettre fin à la guerre qu'elle a seule déclenchée en cessant son agression et en retirant ses troupes du territoire ukrainien, sans préjudice aucun pour sa sécurité, comme l'a exigé la Cour internationale de Justice dès le 16 mars 2022. Mais elle s'y refuse.

Il n'y a pas d'alternative à ce retrait pour garantir une paix juste, durable et conforme au droit international. L'immense majorité des membres de l'Assemblée générale a déploré, à plusieurs reprises, cette agression et condamné la tentative d'annexion illégale de territoires par la Russie.

Face à cet acte d'agression, l'Ukraine exerce son droit à la légitime défense, reconnu par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. De façon constante, et en cohérence avec ses principes, la France a fait le choix de soutenir l'Ukraine dans son droit. Nous continuerons de

le faire à titre bilatéral et via l'Union européenne, pour aider le peuple ukrainien à défendre sa liberté, sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale.

La France s'est engagée, aux côtés de ses principaux partenaires, à maintenir aussi longtemps que nécessaire son soutien militaire à l'Ukraine et à renforcer son appareil de défense, notamment en appuyant ses capacités de défense antiaérienne. Elle l'aide ainsi à se défendre face aux frappes russes contre les infrastructures civiles, menées en violation flagrante du droit international humanitaire, alors que la Russie ne cesse de viser délibérément celles qui permettent les exportations de céréales depuis l'Ukraine.

En appuyant la contre-offensive ukrainienne, nous souhaitons modifier le rapport de forces pour créer les conditions d'un règlement diplomatique du conflit. C'est sur cette base que pourront être envisagées des négociations crédibles, au moment où l'Ukraine le décidera, débouchant sur une paix juste et durable.

La Russie pointe les livraisons d'armes occidentales vers l'Ukraine. Mais rappelons les faits : c'est la Russie qui a décidé seule de cette guerre et c'est aussi elle qui viole le droit international et notamment les résolutions du Conseil. Elle se procure notamment des drones de combat auprès de l'Iran en violation de la résolution 2231 (2015). Elle se dote également de missiles et de munitions auprès de la Corée du Nord, en dépit des résolutions et sanctions adoptées par le Conseil.

Cette guerre d'agression emporte des répercussions catastrophiques pour le peuple ukrainien, et pour le monde entier, notamment parmi les populations des pays les plus vulnérables. Elle est aussi une impasse pour la Russie, après 18 mois de conflit.

Notre soutien à l'Ukraine ne faiblira pas. Une seule issue est possible : une paix conforme à la Charte des Nations Unies, qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M. Anyanah (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Izumi Nakamitsu de son exposé. Nous avons également pris note des observations formulées par M. Danny Haiphong.

La guerre a de graves conséquences et c'est à cet égard que la Charte des Nations Unies interdit clairement de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations entre États, sauf dans certains cas limités lorsque c'est nécessaire à des fins de légitime défense ou au titre des mécanismes de sécurité collective.

Comme nous le savons, l'Ukraine n'a pas déclenché la guerre actuelle et ce n'est pas à elle que revient le choix de cesser les hostilités ou de retirer ses troupes. Elle a le devoir et le droit légitime de défendre son intégrité territoriale, son indépendance politique et sa souveraineté.

Comme on peut s'y attendre dans les situations de conflit, les armes prolifèrent. L'agression contre l'Ukraine ne fait pas exception, et c'est dans ce contexte que nous rappelons l'importance pour la Fédération de Russie de répondre aux nombreux appels lancés dans différentes régions du monde pour qu'elle retire ses troupes des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. La menace que fait peser la prolifération des armes sur la paix et la sécurité internationales se fait sentir dans différentes régions du monde, les populations civiles étant les plus touchées, avec notamment des pertes en vies humaines et le déplacement de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont la seule chance de survie est de fuir et de chercher refuge ailleurs, dans des conditions déplorables.

Nous insistons à nouveau sur la nécessité de respecter le régime de maîtrise des armements qui vise à prévenir le détournement d'armes et à réglementer le commerce international des armes. Le respect par les États des obligations qui leur incombent en vertu de ces dispositifs mondiaux, tels que le Traité sur le commerce des armes, le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et la position commune du Conseil de l'Union européenne sur les exportations d'armements, ainsi que des réglementations nationales, peut contribuer à atténuer la prolifération illégale.

Nous insistons à nouveau, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, sur le fait que la poursuite de la guerre n'est pas la solution pour réaliser les souhaits des parties et nous appelons instamment à cesser les hostilités et à recourir au dialogue et à la diplomatie pour convenir d'un règlement politique et juste sur la base de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international.

Nous réitérons notre appel aux parties pour qu'elles respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits humains et qu'elles veillent à ce que leurs actions militaires ne nuisent pas aux civils ou aux infrastructures civiles.

Compte tenu des multiples défis auxquels le monde est actuellement confronté, la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine représente une couche de souffrance supplémentaire. Nous réaffirmons qu'il importe de mettre fin d'urgence à cette guerre injustifiée, par le retrait

immédiat et sans condition des forces de la Fédération de Russie des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et M. Haiphong de leurs exposés.

Le Conseil de sécurité a consacré plusieurs séances à la question de la fourniture d'armes à l'Ukraine, et la Chine a exprimé sa position et formulé ses propositions à de nombreuses reprises. Nous sommes particulièrement préoccupés et déconcertés par les conséquences désastreuses de l'envoi incessant d'armes vers le champ de bataille. Actuellement, l'afflux massif d'armes et de matériel sur le champ de bataille se poursuit avec des retombées croissantes, ce qui éloigne la perspective de mettre fin aux hostilités.

Les armes peuvent être utilisées pour gagner une guerre, mais elles ne peuvent pas gagner la paix. Le rétablissement de la paix passe par le dialogue et la concertation. Depuis un certain temps, un nombre croissant de pays font entendre la voix de la raison et proposent des initiatives de paix. Nous espérons que les parties concernées répondront positivement à l'appel de la communauté internationale, garderont leur calme et exerceront leur retenue, s'abstiendront d'attiser les tensions, intensifieront les échanges, se mobiliseront pour le consensus et créeront progressivement les conditions propices au règlement définitif de la crise.

Sur la question de l'Ukraine, la Chine a toujours été en faveur de la paix et du dialogue, et elle a activement encouragé les pourparlers de paix. Nous croyons fermement que, face aux difficultés, il est d'autant plus nécessaire de donner une chance à la paix et, surtout lorsque les divergences sont marquées, qu'il ne faut pas renoncer aux efforts pour promouvoir le dialogue.

L'Arabie saoudite a récemment accueilli un sommet international sur la question de l'Ukraine. Le représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires eurasiennes a assisté à ce sommet, a dialogué et discuté de manière approfondie avec toutes les parties, et a présenté en détail la position et les propositions de la Chine.

La Chine continuera d'œuvrer sur la base de son document de position sur le règlement politique de la crise ukrainienne, d'intensifier le dialogue et la communication avec toutes les parties, et de jouer un rôle constructif dans la promotion du règlement politique de la crise ukrainienne.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de ses mises à jour.

Malte condamne fermement l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Notre appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense, est inébranlable.

Je réaffirme que la Russie porte l'entière responsabilité de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. La Russie cherche à assujettir un pays voisin souverain par l'emploi de la force pour étendre son territoire et repousser ses frontières.

La grave crise humanitaire résultant de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine doit être au cœur de nos délibérations. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a enregistré plus de 26 000 victimes civiles en Ukraine depuis le début de la guerre. On estime à 5,1 millions le nombre de personnes déplacées et à plus de 6,2 millions le nombre de personnes ayant fui dans les pays voisins. Parmi elles, 90 % sont des femmes et des enfants, qui sont exposés aux risques de violence fondée sur le genre et d'exploitation et atteintes sexuelles, tout en étant confrontés à des conditions sanitaires déplorables.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine constitue toujours une menace sérieuse et directe pour la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. Un incident nucléaire doit être évité à tout prix. Malheureusement, nous ne connaissons que trop bien les effets aveugles et dévastateurs qu'il aurait sur les vies et sur l'environnement.

Cette guerre ne menace pas seulement la sécurité de la région, elle a de graves répercussions sur le monde entier. En se retirant de l'Initiative de la mer Noire, la Fédération de Russie a délibérément utilisé la sécurité alimentaire comme une arme. Le blocus naval et les attaques contre les ports ukrainiens, ainsi que l'arraisonnement illégal de navires par les forces armées russes, sont de nouvelles preuves que la stratégie de Moscou est d'utiliser la sécurité alimentaire pour créer des perturbations à l'échelle mondiale. C'est inacceptable. Les attaques contre des infrastructures critiques se sont également poursuivies sans relâche, notamment, tout dernièrement, dans la région de Kharkiv. Malte condamne avec force les agissements de la Russie, en particulier les attaques ignobles visant des civils et des infrastructures civiles,

qui ne devraient jamais être pris pour cibles, et nous appelons une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement ces attaques. Dans le même ordre d'idées, nous tenons à souligner que nous sommes déterminés à amener la Russie à répondre de tous ses crimes et de toutes ses violations. Nous appuyons les efforts continus de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de Justice, et nous nous félicitons de la mise en place du registre international des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et du Centre international pour la poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine.

Il ne dépend que de ce membre permanent du Conseil de sécurité de mettre fin à cette guerre et à ses conséquences négatives. Nous souhaitons également rappeler aux membres le droit légitime et sacro-saint de l'Ukraine de se défendre, tel que consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, nous exhortons une nouvelle fois la Fédération de Russie à cesser les hostilités, à retirer ses forces militaires et ses mandataires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et à s'engager sur la voie d'un dialogue constructif et de la diplomatie comme moyen d'instaurer une paix, une stabilité et une sécurité durables.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence du Conseil d'avoir organisé cette séance d'information à la demande de la Fédération de Russie. Je voudrais également remercier M^{me} Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé instructif, ainsi que M. Danny Haiphong de sa présentation.

Le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine, associé à l'augmentation des transferts d'armes, constitue une menace grave pour la paix et la sécurité mondiales. Comme le Mozambique l'a déjà fait à plusieurs reprises dans cette salle, nous appelons d'urgence à une cessation immédiate des hostilités, mesure la plus souhaitable et la plus importante pour mettre fin à ce conflit armé inquiétant. Dans ce contexte, nous saluons les récentes initiatives de paix, y compris celles menées par les États d'Afrique et le sommet qui s'est tenu à Djedda.

Alors que les hostilités militaires entrent dans leur dix-neuvième mois, il n'y a pas de perspectives claires de règlement. Le Mozambique est vivement préoccupé par le recours privilégié à une solution militaire en lieu et place d'un dialogue diplomatique. Face à l'intensification du conflit et à la prolifération continue des armes,

notre appréhension ne cesse de croître, au même titre que la probabilité de voir la région se transformer en une bombe à retardement. Même une erreur d'appréciation mineure risquerait de déclencher un affrontement à grande échelle avec des répercussions mondiales dévastatrices inimaginables.

Le Mozambique est extrêmement inquiet de la possibilité que l'intensification continue du discours militaire et de l'acquisition d'armes nous conduise au seuil le plus dangereux, celui du déploiement de troupes par des parties alliées et de l'emploi éventuel d'armes nucléaires tactiques. Comme la Haute-Représentante l'a souligné dans cette salle en avril (voir S/PV.9301), les transferts illicites et non réglementés d'armes peuvent déclencher, alimenter et prolonger les conflits armés, la violence armée, le terrorisme et la criminalité. Nous avons clairement indiqué que les annonces publiques de livraisons d'armes en dehors du cadre de maîtrise des armements et de désarmement de l'ONU conduiront à de nouveaux affrontements et nous éloigneront de la désescalade et du compromis. À l'heure où le monde se heurte à des difficultés existentielles, se relève d'une pandémie dévastatrice et fait face aux répercussions des changements climatiques, à la menace imminente du terrorisme mondial et à des besoins humanitaires croissants, ce conflit accapare des ressources essentielles et accentue les divisions. L'argent consacré à l'achat d'armes se traduit par une diminution des ressources allouées au règlement de problèmes mondiaux critiques.

En tant que gardien de la paix et de la sécurité mondiales, le Conseil de sécurité a adopté au fil des ans de nombreuses résolutions sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération dans le contexte des conflits armés et des problèmes de sécurité plus généraux, notamment la résolution 1540 (2004), qui a fait date. Le Conseil doit dès lors rester un acteur central de la promotion de la paix, en rappelant à toutes les parties au conflit la nécessité d'adhérer aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et à l'engagement qui y est exprimé d'éviter le fléau de la guerre. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel pressant aux parties au conflit pour qu'elles recourent aux voies diplomatiques et au dialogue afin de rechercher une solution négociée et durable, conformément aux buts et aux principes énoncés dans la Charte.

M. Phipps (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé d'aujourd'hui.

La semaine dernière, des missiles russes ont pris pour cible des hôtels à Pokrovsk et à Zaporizhzhia. Alors que des personnes accouraient pour dégager les blessés des décombres, d'autres missiles ont frappé les deux sites, une double frappe délibérément programmée pour tuer les premiers intervenants. Dimanche, des obus russes ont tué un bébé d'à peine 22 jours, son frère de 12 ans et leurs parents, dans une attaque qui a fait sept victimes à Kherซอน. Mardi, un missile russe a transpercé un terrain de jeu à Lviv. C'est ainsi que les dirigeants russes mènent leur guerre de choix, et c'est pourquoi nous sommes fiers d'aider l'Ukraine à se défendre dans le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Le Royaume-Uni veut la paix. L'Ukraine veut la paix. En fait, le monde entier veut la paix. Le Président Poutine a toutefois montré qu'il ne tenait pas sérieusement à une paix respectueuse du droit international. Tandis que, la semaine dernière, l'Ukraine et les partenaires internationaux du monde entier discutaient de l'importance d'une paix juste et durable sous-tendue par la Charte, la Russie a continué à larguer des bombes sur les ports et les silos à céréales ukrainiens, s'attaquant ainsi à l'approvisionnement alimentaire mondial. La Russie affirme à présent qu'elle subit les assauts de l'Occident. Or, c'est le Président Poutine qui a décidé d'envahir l'Ukraine en février de l'année dernière, malgré les appels émanant du Conseil de sécurité demandant le retrait des troupes russes des frontières de l'Ukraine. C'est Poutine qui a envoyé à la mort des centaines de milliers de soldats russes sur le sol d'un autre pays où ils n'auraient jamais dû se trouver. Ce sont ses choix qui ont affaibli la position de la Russie dans le monde et ruiné la confiance de ses voisins. C'est le Président Poutine qui nuit à la Russie.

Les autorités russes estiment que près d'un million de personnes ont quitté le pays en 2022. Nombreuses sont celles qui ont cité leur crainte de la guerre et de ses conséquences comme raison de leur départ. D'autres ont fui pour éviter d'être enrôlés pour combattre. Les personnes qui sont restées s'exposent à des conséquences terribles si elles osent s'exprimer. Il est révélateur que nos collègues russes ne puissent compter que sur des journalistes marginaux pour défendre leur guerre dans cette salle. Je veux être clair. Une Russie instable n'est dans l'intérêt d'aucun d'entre nous, et nous avons le plus grand respect pour le peuple russe. Le Président Poutine pourrait mettre fin aux souffrances du peuple ukrainien et des soldats russes dès demain en retirant toutes les forces russes du territoire ukrainien internationalement reconnu. D'ici là, nous continuerons d'aider l'Ukraine à se défendre.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé.

Nous voici réunis pour une énième séance sur l'Ukraine, sur un sujet dont nous avons déjà discuté à maintes reprises. Le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'adopter un programme de travail pour ce mois-ci en raison de la séance prévue sur l'Ukraine. Deux séances ont été programmées, du moins pour l'instant, sur un sujet qui, selon la Russie, ne peut pas être intégré à notre programme de travail. Nous nous demandons s'il ne s'agit pas simplement d'une tactique visant à créer une sorte d'inflation dans les travaux que le Conseil de sécurité mène sur cette question et à donner une image négative de l'Ukraine au sein de l'Organisation des Nations Unies. Cela ne fonctionnera pas. Une agression militaire non provoquée et injustifiée contre un État Membre de l'ONU n'a rien de banal. Et une menace pour la sécurité européenne, avec des répercussions économiques et humanitaires à l'échelle mondiale, ne peut être prise à la légère. C'est ce que 143 États Membres de l'ONU ont énoncé avec force et clarté, plus d'une fois.

Comme nous l'avons entendu à plusieurs reprises dans cette salle, et comme vient de le répéter la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu, les informations sur les transferts d'armes vers l'Ukraine sont disponibles auprès de sources en accès libre. Tout est légal et justifié et se fait pour la bonne cause. Le peuple ukrainien se bat farouchement pour défendre son pays, ainsi que sa souveraineté, sa liberté et son indépendance. Il s'agit des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et l'Acte final d'Helsinki, y compris le fait que les frontières ne peuvent être modifiées par la force. La communauté internationale aide l'Ukraine à cet égard, sur la base du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous rappelons que l'Article 51 de la Charte des Nations Unies fournit aux États une base juridique très claire pour offrir toute forme d'aide à un pays qui exerce son droit naturel de légitime défense en vue de protéger sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Les transferts d'armes à destination de l'Ukraine sont effectués conformément à la législation nationale des pays concernés, au Traité sur le commerce des armes, ainsi qu'aux obligations découlant de ces actes, et en procédant à une évaluation du risque de détournement. Une commission ad hoc, mise en place par le Parlement ukrainien, est chargée de contrôler l'ensemble du processus afin que les armes soient utilisées à des fins de défense et ne tombent pas entre de mauvaises mains. À l'inverse, la

Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, utilise des armes obtenues illégalement auprès de la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran, violant ainsi de manière flagrante les résolutions du Conseil de sécurité. Je voudrais souligner que l'Albanie s'est alignée sur la décision du Conseil de l'Union européenne du 20 juillet, qui établit un nouveau cadre de sanctions en raison du soutien militaire apporté par l'Iran à la Russie, et qui interdit l'exportation de l'Union européenne vers l'Iran de composants utilisés dans la mise au point et la fabrication de véhicules aériens téléguidés. Elle prévoit également d'instituer une interdiction de voyager et des mesures de gel des avoirs contre les personnes qui sont responsables du programme iranien de véhicules aériens téléguidés, qui le soutiennent ou qui y participent.

Aucun discours mensonger ne peut changer la réalité de l'Ukraine, quelle que soit la force avec laquelle on tente de l'imposer. Il ne peut dissimuler le meurtre de civils innocents et leurs souffrances. Selon le récent rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, rien qu'au cours des deux premières semaines d'août, 48 civils ont été tués et 210 autres blessés du fait de l'agression. La Russie poursuit ses attaques contre les infrastructures civiles de l'Ukraine. Après s'être retirée de l'Initiative de la mer Noire, elle attaque délibérément les ports et les entrepôts de céréales afin de rendre impossibles à l'avenir les exportations de céréales en provenance de l'Ukraine. Elle sait que ces actes constituent des crimes de guerre, mais ils servent ses objectifs. Les calculs montrent que si la guerre se poursuit, dans les trois à cinq prochaines années, l'Ukraine perdra quelque 2 millions de tonnes de production agricole par an, ce qui représentera une perte d'environ 1,5 milliard de dollars.

Il existe de nombreuses façons d'infliger des souffrances aux civils pendant une guerre. La Russie les utilise toutes : elle les tue dans leurs maisons, détruit les infrastructures vitales et s'en prend maintenant à leur nourriture. En agissant de la sorte, la Russie punit non seulement les Ukrainiens, mais aussi de nombreuses personnes dans le monde qui ne sont pas certaines qu'elles auront assez de nourriture pour elles et pour leur famille. Les prix mondiaux augmentent et les problèmes de sécurité alimentaire ne feront que s'aggraver à court terme. Les pays fortement dépendants des importations continueront à connaître des pénuries, ce qui pourrait provoquer une instabilité politique dans de nombreuses régions du monde en raison des conflits géopolitiques et des famines. Alors que les missiles russes détruisent des centaines de milliers de tonnes de céréales dans la région

d'Odesa, qui auraient dû être acheminées par le couloir céréalière, la faim et la pauvreté frapperont les pays les plus vulnérables d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. C'est pourquoi cette guerre doit cesser. C'est pourquoi la Russie doit y mettre fin. D'ici là, nous devons continuer à appuyer l'Ukraine, en espérant que la Russie se rendra compte que la meilleure solution consiste à retirer toutes ses forces d'Ukraine et à s'engager sérieusement dans des pourparlers de paix.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, de son exposé. Je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Il est inquiétant de constater que certaines des pires prédictions concernant la trajectoire du conflit semblent se réaliser. Le Brésil reconnaît le droit de légitime défense de tous les États en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Cependant, les flux d'armes toujours plus importants vers la zone de conflit en Ukraine reposent sur l'hypothèse douteuse qu'il existe une solution militaire à ce conflit. En effet, l'introduction, la menace ou l'emploi de certaines armes dans le conflit peuvent hypothéquer les chances de règlement pacifique du conflit, entraînant de nouveaux actes de violence et rendant la désescalade des hostilités encore plus improbable. Nous sommes nous aussi préoccupés par le risque que les armes et les munitions transférées vers des zones de conflit finissent entre les mains d'acteurs non étatiques, notamment des groupes criminels et terroristes, devenant ainsi un facteur supplémentaire d'instabilité à long terme. Le Brésil souscrit à l'appel lancé à tous les États Membres pour qu'ils adhèrent au Traité sur le commerce des armes et à d'autres instruments internationaux afin d'empêcher le détournement d'armes.

Il est impératif de réfléchir aux conséquences de l'escalade actuelle. Outre le risque de détournement, il faut garder à l'esprit les souffrances infligées à la population civile, ainsi que l'incidence des tendances actuelles sur notre sécurité collective. Nous rappelons à tous les États, en particulier à ceux qui sont directement impliqués dans le conflit, les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Les civils innocents ne doivent jamais être la cible d'opérations militaires. Nous demandons instamment aux parties d'éviter de porter atteinte aux zones résidentielles, aux infrastructures énergétiques et de transport, notamment les installations portuaires, et surtout, aux vies humaines.

Le Brésil estime que seule une solution politique, tenant compte de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi que des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité, permettra d'instaurer une paix durable. Nous appelons une nouvelle fois à une désescalade des hostilités et au lancement de négociations, que ce soit directement ou par les autres moyens pacifiques énoncés à l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, pour son exposé. J'ai bien pris note des remarques de M. Haiphong.

Nous sommes préoccupés par les annonces indiquant des livraisons d'armes supplémentaires, ainsi que par la rhétorique d'offensives, de contre-offensives et de nouvelles alliances militaires, alors même que de nombreuses voix dans le monde appellent à la désescalade et à la recherche de solutions pour mettre fin à la guerre. Nous sommes d'autant plus alarmés que les combats continuent de faire de nombreuses victimes parmi les civils innocents, dont le nombre s'élève à plus de sept millions, au nombre desquelles 9 444 civils tués. Un des scénarios redoutés est en train de se dérouler, à savoir le réarmement massif, qui démontre de façon manifeste une marche à rebours de l'évolution attendue et souhaitée par la plupart des États Membres de l'ONU, qui ont consenti des efforts remarquables en faveur du désarmement, efforts marqués notamment par l'adoption d'importants traités sur la non-prolifération des armes nucléaires et par la création de zones exemptes d'armes nucléaires, mais aussi, plus récemment, par l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Les risques liés à la circulation massive d'armes classiques sont tout aussi inquiétants, compte tenu de leurs effets à long terme sur les populations civiles, que ce soit à travers l'insécurité induite par les armes légères et de petit calibre ou à travers les effets retardés des armes à sous-munitions. Les parties doivent prendre les précautions nécessaires pour prévenir de tels risques en recourant notamment aux mécanismes existants ; je parle notamment de l'Instrument international de traçage ou du Traité sur le commerce des armes.

Il est à redouter que le scénario qui se met en place ait pour corollaire de faire durer la guerre, ce qui est aux antipodes de la responsabilité qui incombe à chaque membre du Conseil, mais aussi à chaque Membre de l'ONU, d'agir en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Je tiens à cet égard à souligner et à rappeler notre engagement commun, qui constitue l'esprit de la Charte des Nations Unies, à savoir de protéger les peuples du fléau de la guerre. Je réaffirme également l'opposition de mon pays à la guerre.

La conséquence immédiate de l'intensification des combats est une aggravation exponentielle de la situation humanitaire, les infrastructures et les populations civiles étant les premières cibles des bombardements, à l'exemple des dernières attaques enregistrées à Odesa. Les organisations humanitaires peinent à réunir les 4,3 milliards de dollars attendus pour la réponse humanitaire, qui n'est financée qu'à hauteur de 30 %, selon les dernières statistiques du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Dans le même temps, l'aide militaire atteint des sommets inédits et s'évalue selon certaines sources à près de 160 milliards de dollars.

Je terminerai en soulignant l'urgence de mettre fin à ce conflit. Nous appelons l'ensemble des parties à activer les canaux du dialogue et de la négociation pour faire taire les armes et tracer le chemin pour la paix et la coexistence pacifique.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Comment résister à une invasion militaire sans armes ni moyens militaires ? D'une manière générale, cela ne s'est jamais produit dans les guerres de ce siècle ni du siècle dernier. Quand la guerre n'a-t-elle pas été un moteur vorace de l'augmentation de la fabrication et de la fourniture d'armes ou de la course aux armements ? L'ex-Union des républiques socialistes soviétiques, dont nous reconnaissons bien sûr le rôle historique dans la victoire contre les nazis, a reçu de la part de pays tiers des livraisons d'armes et de matériel militaire pour mener à bien ses campagnes. Nous estimons aujourd'hui qu'il est contradictoire que, d'une part, un pays voisin ait été envahi et occupé militairement et que, d'autre part, sur le plan diplomatique, on affirme que le fait d'équiper militairement le pays envahi et occupé compromet la paix. Quelle disposition de la Charte des Nations Unies porte atteinte au droit des peuples à la légitime défense ?

Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, de son exposé instructif. Je tiens à réaffirmer la position de l'Équateur, qui rejette la violence armée, la militarisation et la course aux armements. Je rappelle également que nous demeurons préoccupés par les menaces que fait peser sur la paix, la sécurité et la stabilité l'afflux massif d'armes et de munitions dans toute situation de conflit. Il est par conséquent indispensable d'intensifier et d'appliquer les normes

de marquage, d'enregistrement et de traçabilité des armes et des munitions. Nous sommes favorables à toute mesure destinée à prévenir le détournement des armes, ainsi que la prolongation et l'escalade du conflit, des efforts qui seront déterminants pour le relèvement post-conflit.

Nous continuerons d'insister sur la nécessité de donner la priorité à la protection des civils et à l'objectif de stabilité mondiale, plutôt qu'à toute autre logique d'industrie, de production ou de distribution. Nous convenons que la fourniture de certains équipements et systèmes de défense, y compris la défense antiaérienne, doit contribuer à réduire la destruction des infrastructures civiles et le nombre de victimes. À cet effet, il est essentiel de s'intéresser à la question de leur utilisation. Plus précisément, toute fourniture d'armes ou de munitions doit être soumise à des garanties de respect des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans leur utilisation. C'est pourquoi l'Équateur continuera de rejeter la fabrication, le transfert et l'utilisation d'armes à sous-munitions. De même, la fourniture d'armes doit uniquement répondre à des objectifs de sécurité et de protection et ne doit en aucun cas être effectuée dans le seul but de tester de nouveaux matériaux sur le théâtre des affrontements.

Enfin, nous exhortons la Fédération de Russie à cesser ses attaques contre les infrastructures civiles, y compris les installations portuaires et d'approvisionnement en nourriture, d'autant plus que cela fera une année et demie, dans une semaine, que l'invasion a commencé. Nous insistons pour qu'elle cesse définitivement son agression militaire afin de faire place à une solution pacifique qui ne soit pas fondée sur la logique de la domination ou de l'agression néocoloniale, mais sur celle de la Charte des Nations Unies, de la paix et de la diplomatie, et qui soit toujours guidée par le principe de justice établi par l'Assemblée générale, qui est à la base d'une paix juste et durable en Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Je tiens tout d'abord à remercier la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé d'aujourd'hui. Son leadership continu dans la lutte mondiale contre le détournement d'armes et les efforts constants déployés par le Bureau des affaires de désarmement à cet égard sont essentiels.

Les États-Unis continueront de manifester leur engagement indéfectible à appuyer la légitime défense

de l'Ukraine, notamment par la fourniture d'armes et de matériel permettant à l'Ukraine de défendre son territoire et de protéger son peuple contre l'agression non provoquée et injustifiée de la Russie. La Russie continue de prétendre à tort que c'est en réalité le soutien unifié de plus de 50 pays à la défense de l'Ukraine qui exacerbe la guerre et entrave les pourparlers de paix. Je demande aux participants à la présente séance d'y réfléchir. La Russie nous dit que ce n'est pas le pays envahisseur qui est responsable de la crise, mais que c'est le pays qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour se défendre contre une invasion illégale qui est en cause. Ce discours est hypocrite et absurde, et il dépasse toutes les limites de la crédulité. C'est l'invasion à grande échelle lancée par la Russie contre son voisin souverain qui viole la Charte des Nations Unies et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Les tentatives de la Russie de faire croire le contraire sont grotesques.

Une fois encore, ce sont l'invasion illégale et la poursuite de l'agression de la Russie à l'intérieur des frontières de l'Ukraine, y compris les tirs de roquettes et les attaques de drones qui frappent au quotidien les infrastructures civiles et tuent des innocents, qui sont la cause indéniable de l'aggravation de la crise et sapent les efforts déployés pour trouver une solution pacifique. La Russie poursuit chaque jour ses violations en Ukraine, raison pour laquelle la communauté internationale s'est unie pour défendre l'Ukraine, ainsi que les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale et le droit de légitime défense, qui figurent tous dans la Charte. La décision de la Russie de demander la tenue d'une énième séance inutile est une stratégie claire visant à détourner l'attention des actes du Kremlin qui portent atteinte à la paix et à la sécurité internationales. Alors que la Russie tente sans vergogne de réécrire l'histoire, nous ne pouvons nous laisser distraire et perdre de vue les activités déstabilisatrices qu'elle mène en Ukraine et dans d'autres régions du monde. Les discours irresponsables de la Russie sur le nucléaire et l'annonce du stationnement d'armes nucléaires sur le territoire du Bélarus risquent d'aggraver encore une situation déjà très dangereuse.

La Fédération de Russie cherche à renforcer sa coopération militaire avec la République populaire démocratique de Corée, notamment en insistant pour que Kim Jong Un vende des armes supplémentaires à Moscou afin d'alimenter sa guerre en Ukraine. Ces transferts d'armes constituent une violation des résolutions du Conseil de sécurité pour lesquelles la Russie a voté. La République populaire démocratique de Corée a déjà effectué une première livraison d'armes au groupe Wagner, appuyé par

le Kremlin, en novembre 2022, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Le 16 août, le Département du Trésor des États-Unis a sanctionné trois entités liées au ressortissant slovaque Ashot Mkrtychev, que nous avons déjà sanctionné pour avoir tenté de faciliter de tels transferts d'armes. Le mois dernier, le 20 juillet, le Département d'État a pris des mesures de sanction contre deux personnes impliquées dans l'envoi de ces munitions à la Russie, dont un ressortissant de la République populaire démocratique de Corée.

En outre, en violation flagrante de la résolution 2231 (2015), la Russie s'est procuré des drones armés auprès de l'Iran et a ensuite déployé ces drones dans le cadre d'attaques cruelles et meurtrières contre des civils en Ukraine. Les États-Unis appellent une nouvelle fois le Secrétaire général à enquêter sur ces violations graves.

Selon des informations, un navire de guerre russe a tiré sur le *Sukru Okan*, bateau destiné au transport de marchandises qui se dirigeait vers un port ukrainien via la mer Noire le dimanche 13 août. Nous condamnons fermement de tels actes. La Russie agit une fois de plus de manière irresponsable en mer Noire, et cette guerre illégale qu'elle a choisi de mener a des répercussions sur la sécurité de la navigation et les activités commerciales, en plus d'entraver les efforts déployés par la communauté internationale pour fournir de la nourriture aux personnes qui en ont le plus besoin. La Russie doit s'acquitter de ses obligations juridiques internationales et respecter la liberté de navigation. En outre, la Russie continue d'utiliser la nourriture comme arme de guerre. Hier encore, nous avons appris que la Russie avait lancé des frappes contre des installations céréalières et des ports le long du Danube. Ces attaques sont inexcusables.

Nous ne pouvons oublier les attaques brutales et incessantes de la Russie contre l'Ukraine et sa population au cours des 18 derniers mois. Poutine n'a montré aucun intérêt pour une véritable diplomatie depuis le début de cette guerre non provoquée, il y a près d'un an et demi. En fait, depuis notre dernière séance sur ce sujet en juin (voir S/PV.9357), c'est la Russie qui a intensifié les violences qu'elle inflige au peuple ukrainien et instrumentalisé la nourriture en se retirant unilatéralement de l'Initiative de la mer Noire.

Soyons clairs : les armes occidentales fournies à l'Ukraine pour empêcher la Russie de brutaliser le peuple ukrainien ne sont pas la cause de cette guerre, pas plus qu'elles ne la prolongent. C'est le Kremlin qui en est seul responsable. La Russie reste le seul obstacle à la paix en Ukraine. Le Gouvernement ukrainien et les États-Unis

continuent à travailler ensemble pour maintenir des garanties contre le détournement, tout en assurant de manière responsable la capacité de l'Ukraine à exercer son droit naturel de légitime défense contre la guerre cruelle de la Russie. L'Ukraine a été un partenaire transparent et de bonne volonté, sachant que nous mettons l'accent sur la responsabilité et garantissons la solidité des processus pour contrer toute tentative de détournement illicite. Les pertes sur le champ de bataille sont le lot de tous les conflits, et nous ne pouvons pas nous prononcer sur ce que la Russie fait des armes dont elle parvient à s'emparer. Les forces prorusses représentent le plus grand risque de trafic ultérieur. La Russie a même déclaré publiquement qu'elle fournirait ces armes à des acteurs non étatiques. Le meilleur moyen de prévenir ce risque est que la Russie mette fin à sa guerre d'agression.

Si la Russie se souciait vraiment de réduire le conflit et de limiter le détournement potentiel d'armes illicites, elle choisirait de mettre fin à la guerre qu'elle a déclenchée et de retirer ses forces plutôt que de surenchérir dans la menace nucléaire, les déluges de missiles, les atteintes aux droits humains et les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations de diverses résolutions du Conseil de sécurité et de la Charte des Nations Unies. Nous appelons une fois de plus la Russie à le faire immédiatement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Dvornyk (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je note la présence du représentant du régime de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Il est préoccupant de constater que ce siège est toujours utilisé à mauvais escient pour transformer le Conseil en une tribune permettant de faire de la propagande et de justifier la guerre d'agression. Comme un criminel chevronné devant un jury, le représentant de Poutine tente de rejeter la faute en accusant la victime de provocations, de comportements inappropriés, et j'en passe. Nous avons entendu tellement de mensonges destinés à blanchir l'agression russe – laboratoires biologiques secrets, bombes sales, moustiques de guerre – qu'on ne peut guère s'attendre à plus absurde et insensé. Cependant, chaque fois que nous pensons que la Russie a fini de nous surprendre, elle touche un nouveau fond. Cette fois-ci, le chef des services de renseignement russes, M. Naryshkin, a partagé avec le public de la prétendue

conférence de Moscou sur la sécurité les révélations les plus récentes sur les « biomécanoïdes » que l'Occident s'apprête à utiliser pour remplacer les êtres humains. Je me demande pourquoi le représentant de Poutine n'a pas porté ce conte de fées intéressant à l'attention du Conseil ; peut-être était-il trop gêné ou a-t-il décidé de demander la tenue d'une séance spéciale du Conseil de sécurité à ce sujet. Cette dernière option ne serait pas surprenante, car elle serait conforme à la pratique délibérée de la Russie consistant à saper la crédibilité du Conseil.

Il semble que ce qui suscite le plus l'indignation de la Russie, qui est aussi la raison de cette séance, soit le fait que l'Ukraine et les Ukrainiens n'ont pas accepté le rôle de victime impuissante. Au contraire, ils ont opté pour la résistance et se battent pour leur vie et leur dignité. L'Ukraine est confrontée à une attaque cruelle et non provoquée qui vise non seulement notre statut d'État, mais aussi l'existence même de la nation ukrainienne. Il suffit de regarder la télévision russe ou des films russes, de parcourir les médias sociaux russes ou d'ouvrir de nouveaux manuels scolaires russes pour trouver partout des récits décrivant le peuple ukrainien comme inférieur et laissant entendre que les Ukrainiens n'ont pas le droit d'avoir leur propre État. Ces pratiques néocoloniales se font le plus lourdement sentir dans les territoires occupés, caractérisés par une assimilation forcée et des mesures répressives contre les manifestations de l'identité ukrainienne, ainsi que par des changements dans la composition démographique de la population du fait de la déportation des résidents ukrainiens locaux et de l'arrivée de migrants venus de Russie à la place.

Pour ma nation, il s'agit d'une véritable lutte pour notre survie. C'est la Russie qui a choisi d'attaquer, et notre riposte, c'est de nous défendre, dans le strict respect de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Nous continuerons de nous battre jusqu'à ce que chaque citoyen ukrainien et chaque parcelle de notre territoire souverain soient libérés et que la Russie subisse une défaite militaire en Ukraine. Toutes les armes, qu'elles soient produites par l'Ukraine ou fournies par nos alliés, répondent à cet objectif : survivre et mettre fin à la dictature empreinte de sentiments impériaux insensés. À cette fin, l'Ukraine continuera de viser tous les objectifs militaires légitimes, y compris les troupes ennemies, les installations de stockage, le matériel militaire et les itinéraires logistiques utilisés pour réapprovisionner les forces d'occupation russes.

Cette approche contraste fortement avec les méthodes de guerre terroristes employées par les forces

russes, qui rasant les villes se trouvant à leur portée et utilisent leurs missiles et leurs drones pour tuer les populations civiles et détruire les infrastructures critiques dans tout le pays. Parmi les exemples tragiques les plus récents, on peut citer le meurtre d'une famille entière, un mari, une femme, un garçon de 12 ans et une fillette de 23 jours, dans le village de Shyroka Balka, dans la partie libérée de la région de Kherson, le 13 août. Deux jours plus tôt, de l'autre côté du pays, dans la région occidentale d'Ivano-Frankivsk, un missile russe a tué un garçon de 8 ans.

Hier, la Russie a une nouvelle fois bombardé des infrastructures d'exportation de céréales dans la région d'Odesa, endommageant des entrepôts de céréales et des denrées alimentaires dans le port fluvial de Reni, sur le Danube. Il s'agissait de la septième attaque massive de la Russie en un mois, depuis qu'elle a tenté de couler l'Initiative de la mer Noire. Les ports de Reni, d'Izmail, de Pivdennyi, d'Odesa, de Chornomorsk, de Mykolaiv, chaque attaque russe porte un coup aux prix alimentaires mondiaux et à la stabilité sociale et politique dans différentes parties du monde. Comme le montre l'examen des restes du Kh-101 tiré sur des villes ukrainiennes le 15 août, la Russie est en mesure de les produire parce qu'il existe encore des moyens de contourner les sanctions. Ces failles devraient être comblées et les sanctions renforcées, afin que la Russie ne puisse pas se procurer à l'étranger des composants indispensables à la fabrication de missiles.

Bien que les attaques féroces de la Russie contre mon pays se poursuivent sans relâche, l'Ukraine est extrêmement active sur le plan de la paix, recherchant une paix juste, globale et durable fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations unies, comme indiqué dans la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale, adoptée le 23 février 2023, et sur la formule de paix proposée par le Président Zelenskyy. La récente réunion de Djedda, en Arabie saoudite, a permis de donner corps à cette vision, et nous allons faire fond sur le dialogue engagé à cette occasion par les représentants d'une quarantaine de pays.

Dans sa déclaration, le représentant de l'Équateur a évoqué la victoire sur le nazisme, qui a été l'œuvre commune des forces alliées. Le fait est que, à partir de la tentative d'annexion de la Crimée, la Fédération de Russie a imité les criminels nazis, reprenant leurs pratiques consistant à « protéger les compatriotes », à faire des revendications territoriales basées sur une histoire fallacieuse et à bombarder Kiev aux premières heures du jour. Le Troisième Reich n'a jamais refait surface parce qu'il a été vaincu militairement et que ses dirigeants politiques, économiques et militaires ont été traduits en justice. Le régime de Poutine devrait connaître le même sort. Plus tôt cela se produira, mieux ce sera, non seulement pour l'Ukraine, mais pour nous tous, ainsi que pour l'intégrité de cet organe, qui s'effrite un peu plus à chaque jour qu'y siège la Russie de Poutine.

La séance est levée à 16 h 40.